

BORSTEL (ADOLPHE DE) Gentilhomme Allemand, à qui Balzac a écrit des Lettres, & donné de grands éloges, étoit fils de Conrad de Borstel, qui fut Seigneur de Gusten, Plotzka, & autres lieux, & premier Ministre d'Etat des Princes d'Anhalt, & Gouverneur Général de cette Principauté. Il fut envoyé en France, par le Roi de Bohême, & par les Princes de l'Empire, sous le Règne de Louis XIII; &, lors que ses Négociations furent finies, il s'établit dans le Roiaume, & il obtint des Lettres de naturalité, & la Charge de Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi. Il épousa Charlotte de Farou de Saint Marcolle; dont il eut un fils qui a une famille nombreuse (A). Cette Dame épousa en secondes noces Joseph le Brun, Chevalier Seigneur de la Brosse, Gouverneur de la Ville & du Château du Chinon. Elle est morte en son Château de la Zaille en Loudunois le 14 de Mars 1705, âgée de quatre-vingt-trois ans. Elle étoit d'une des meilleures Maisons de Poitou (a). Je dirai quelque chose de la Généalogie de notre Adolphe de Borstel (B), qui eut deux neveux illustres (C).

(a) Tiré du Mercure Galant de Mars 1705, pag. 257, & suiv.

(A) Il eut un fils, qui a une nombreuse famille. Il épousa une cousine du Marquis de Rasilly, Lieutenant Général pour le Roi en Touraine, & Sous-Gouverneur des Enfants de France. L'aîné de ses fils sert dans la Marine depuis douze ans, & est Enseigne des vaisseaux du Roi: le cadet a été Page du Duc du Maine, & est Commissaire Provincial de l'Artillerie (1).

(1) Tiré du Mercure Galant de Mars 1705, pag. 264.

(B) Je dirai quelque chose de la Généalogie de notre Adolphe de Borstel. L'Auteur du Mercure Galant assure que la Maison de Borstel est des plus anciennes & des plus illustres d'Allemagne. Elle est originaire de Zelande, ajoute-t-il, & un Seigneur de Borstel, à qui les Villes de Flessingue & de Wert appartenoient, épousa la dernière Comtesse de Hollande, & par son mariage devint Souverain de cette Province, que le Duc de Brabant par la suite usurpa sur lui. Après cette usurpation, plusieurs de cette Maison s'établirent dans la haute Saxe, où ils basirent le Château de Borstel assez remarquable dans la Carte; & l'on voit, que dès le tems de l'Empereur Othon I, ils y étoient déjà en très grande distinction, & qu'ils avoient les premiers Emplois de l'Etat dans le Ministère, dans la Guerre, & dans les Ambassades (2). Il y a là beaucoup de fautes; car en I lieu, celui qui se maria avec la dernière Comtesse de Hollande se nommoit François de Borstel, ou de Borselle, & non pas de Borstel. En II lieu, il ne faisoit point dire de Wert, mais de la Vere, ou plutôt de Ter-Vere (3). En III lieu, il ne devint point Souverain de la Hollande par son mariage: le Duc de Bourgogne, Philippe le Bon, l'auroit fait mourir, si la Comtesse de Hollande ne lui eût cédé tous

(2) Là-même, pag. 259.

(3) Voyez l'Article BERSALA, Remarque (B).

ses Etats, pour sauver la vie à son mari (4). En IV lieu, il ne faisoit point parler du Duc de Brabant; mais du Duc de Bourgogne. En V lieu, j'observe que cette Comtesse de Hollande mourut l'an 1436, & que l'Empereur Othon I mourut l'an 973. Qu'on juge, si depuis la prétendue usurpation de la Hollande sur le mari de cette Comtesse, plusieurs de la Maison de Borstel ont pu s'établir en Saxe, & y bâtir un Château, & briller dans les Emplois, dès le tems de cet Empereur.

(4) Voyez la II Partie de la Réponse aux Questions d'un Provincial, pag. 6.

(C) Il eut deux neveux illustres. L'un FREDERIC DE BORSTEL, a été Capitaine des Gardes du Corps du feu Roi de Suede, Colonel du Régiment de Westergothie, Gouverneur de Gottembourg & Bahous, & Général Major des Armées de sa Majesté Suédoise, qui le fit, en considération de ses services, Baron du Royaume; & l'autre, ERNEST AMEDEE DE BORSIEL, Grand Echançon de feu son Altesse Electorale de Brandebourg, Colonel du Régiment de ses Gardes, Général Major de ses Armées, & Gouverneur du Duché de Magdebourg, lequel Gouvernement est encore possédé par JEAN HENRI DE BORSTEL (5). On ajoute dans le Mercure Galant, qu'il y a en France une Demoiselle DE BORSTEL, qui a épousé Mr. de Doumeny, Lieutenant de Grenadiers au Régiment des Gardes Françaises, & qui a été fille d'honneur de Madame l'Electrice Palatine, mere de Madame (6); que sa mere a été Gouvernante de l'Electeur de Brandebourg; & qu'elle a présentement un neveu, qui est premier Gentilhomme de la Chambre du Prince Electoral.

(5) Mercure Galant, Mars 1705, pag. 261, 262.

(6) C'est à-dire, la Veuve du Duc d'Orléans Frère unique du Roi Louis XIV.

BOSC (JEAN DU) en Latin *Boscheus*, Seigneur d'Esmondreville, Président à la Cour des Aides de Rouën, mort par la main du bourreau, pour cause de Religion, l'an 1562. Cherchez **ESMONDREVILLE**.

BOSC (N. DU) Cordelier, a vécu au XVII siècle. Il se mit en vogue par un Livre qu'il intitula *L'honnête Femme*. D'Ablancourt son bon ami y joignit une Préface (a). J'ai ouï dire que la Traduction des *Sermons du P. Narni*, qui a couru sous le nom du Pere du Bosc, est un Ouvrage de d'Ablancourt (A). On dit que ce Cordelier, aiant vécu quelques années hors du Couvent par la permission du Pape, reprit le froc (b). Il est Auteur de plusieurs Livres, dont on ne fait plus de cas: sa *Femme Héroïque* est de ce nombre. Les plus méprisés de ses Ouvrages sont ceux qu'il fit contre les Jansénistes. On ne daigna point les réfuter (B); & ce silence, qui au fond est une espece de flétrissure pour cet Ecrivain, a été glorieusement interprété par quelques Anti-Jansénistes (C).

(a) Histoire de l'Académie Française, pag. 355.

(b) Colomiers, Bibliothèque Choisie, pag. 171.

(A) J'ai ouï dire que la Traduction des Sermons du P. Narni, qui a couru sous le nom du P. Du Bosc, est de d'Ablancourt. Voici comment j'ai ouï conter la chose. Du Bosc, n'ayant point d'argent, pria d'Ablancourt de lui en prêter. D'Ablancourt, bien mari de n'en avoir pas, lui offrit une Traduction qu'il avoit faite des *Sermons du P. Narni*, & lui permit d'en disposer à sa fantaisie. Du Bosc accepta le Manuscrit, en traita avec un Libraire pour la somme de trente ou quarante pistoles, & le publia sous son nom. Il y a très-peu d'Auteurs qui voulussent témoigner leur amitié par cette sorte de présents (1).

(1) Voyez Mr. Colomiers, dans sa Bibliothèque Choisie, pag. 171: il avoit ouï dire à-peu-près la même chose.

(B) Ses Livres contre les Jansénistes furent fort méprisés. On ne daigna point les réfuter. Mr. Arnauld a donné une raison bien desobligeante, pourquoi on ne répondit point aux Livres du P. du Bosc. C'est dans l'endroit du III Tome de la Morale Pratique, où il apporte diverses Regles capables de faire juger, si le silence que l'on garde envers ses Adversaires doit passer pour une preuve d'impuissance. Voici sa IV Règle: „ On ne peut pas dire que c'est par „ impuissance qu'on ne répond point, quand on ne se dis-

„ pense de répondre qu'en se conformant au jugement du „ public. Or c'est ce qui arrive quand on dédaigne de „ réfuter de petits Auteurs, qui, pour se faire un nom, s'a- „ visent de prendre parti dans les querelles des Savans. . . „ C'est pour cette raison, que dans le même temps que „ l'on se donnoit la peine de répondre sérieusement aux „ Peres Annat & Ferrier, on laissoit aboier les Maran- „ dez & les du Bosc, sans leur faire l'honneur de penser „ à eux (2). „

(2) Arnauld, Morale pratique, Tom. III, Chap. XI, pag. 261.

(C) . . . & ce silence . . . a été glorieusement interprété par quelques Anti-Jansénistes. La question des aides de la Grace pour le libre arbitre fut agitée sous le Pape Clement VIII, & laissée sous Paul V telle qu'elle étoit; c'est-à-dire, sans être décidée. Toutefois, les Jansénistes l'ont fait imprimer depuis peu, pour faire accroire que ce Pontife souverain est de leur côté touchant la Grace efficace; mais le Pere du Bosc Cordelier les a rendus muets tout à fait dans un Livre portant pour titre, *Le Pacifique Apostolique*. C'est Dom Pierre de Saint Romuald, qui parle ainsi (3).

(3) Dans le Journal Chronologique & Historique, sous le 30 de Novembre, pag. 574, 575.

BOSC (PIERRE DU) Ministre François, & le plus grand Prédicateur qui fût de son tems parmi ceux de la Religion, étoit fils de Maître Guillaume du Bosc, Avocat au Parlement de Rouën, & naquit à Baieux, le 21 de Février 1623. Il se trouva si avancé, après avoir étudié en Théologie dixhuit mois à Montauban, & trois ans à Saumur, qu'encore qu'il ne courût que sa vingt-troisième année, il fut en état de servir l'Eglise de Caen. Il fut donné à cette Eglise par un Colloque le 15 de Novembre 1645, & reçut l'imposition des mains le 17 de Décembre de la même année. Le mérite de ses Collegues, & sur tout celui de Mr. Bochart, & la délicatesse d'esprit qui régnoit dans cette Eglise, n'empêchèrent pas que Mr. du Bosc n'aquît promptement la réputation d'un des premiers hommes de sa robe. Il fut regardé dans son pais comme un ORATEUR PARFAIT, & son Eloquence devint si célèbre par tout le Roiaume, que l'Eglise de Char-

(a) Mr. Gaches, Ministre, & Mr. de Massines, Ancien.

(b) Elle étoit datée du 2 Avril.

(c) Il avoit été de la Religion, & étoit de Montauban.

(d) Par exemple, les Observations sur la Déclaration de 1666, qui ont été imprimées à Amsterdam, par Jacques le Jeune, en 1670, & les Observations sur la Déclaration contre les Relaps. Elles sont publiées aussi.

(e) Celles de Paris & de Rouen.

(f) Le détail de sa conduite dans tout le cours de ces affaires est exactement rapporté par Mr. le Gendre, dans sa Vie de Mr. du Bosc.

(g) Si Pergama dixit Defendi post se etiam hoc defenso fuissent. Virgil. Æn. Lib. II, Vers. 291.

(h) Vie de Monfr. du Bosc, pag. 2.

(i) Là-même, pag. 3.

(k) Tiré de sa Vie composée par Mr. le Gendre, ci-devant Ministre de Rouen, & présentement de Rotterdam.

renton le voulut avoir pour son Ministre, & l'envoia demander à son Eglise, dès le commencement de l'année 1658. On employa les plus fortes sollicitations; mais ni l'éloquence des Députés de Paris (a), ni les Lettres des personnes les plus qualifiées qui fussent en France parmi ceux de la Religion (A), ne purent engager l'Eglise de Caen à se priver d'un si excellent Pasteur, ni ce Pasteur à vouloir quitter son Troupeau. Les recherches de Mrs. de Charenton, renouvelées diverses fois depuis ce tems-là avec tout l'empressement imaginable, n'eurent jamais un meilleur succès. Il étoit impossible qu'un mérite aussi éclatant que le sien, & aussi utile à son Parti, ne donnât de l'inquiétude & de l'ombrage aux ennemis de la Religion Protestante. Ils le témoignèrent l'an 1664, en surprenant une Lettre de cachet (b), qui le relégua à Châlons jusqu'à nouvel ordre. On a vu qu'un nommé Pommier (c) se vanta d'être la cause de cette disgrâce. Le faux témoignage qu'il rendit regardoit la Confession auriculaire, dont il prétendoit que Mr. du Bosc eût parlé dans les termes les plus choquans; jusques-là qu'il l'accusoit d'avoir comparé l'oreille des Prêtres à une cloaque, un égout, & un canal, qui recevoit toutes les ordures de la ville. Cela fit que Monfr. du Bosc, passant par Paris, pour aller au lieu de son exil, expliqua à Monfr. le Tellier son sentiment sur la Confession, & de quelle manière il en avoit parlé. Mr. le Tellier en parut content, & lui dit même qu'il n'avoit jamais douté de la fausseté de l'Accusation. Mr. du Bosc recouvra la liberté de retourner à son Eglise le 15 d'Octobre 1664, & l'on ne fauroit exprimer la joie qui se répandit dans Caen parmi les Freres, lors qu'il y rentra le 8 de Novembre. Un grand nombre d'honnêtes gens de l'autre Parti le furent féliciter; & il y eut un Gentilhomme Catholique, qui fit alors une chose des plus étranges qui se soient vues (B). Cette disgrâce de Mr. du Bosc lui fit conoitre combien il étoit aimé & considéré (C). Les honnêtetés qu'il reçut de l'Evêque de Châlons ne doivent pas être oubliées (D). Il commença d'avoir en 1665 les occupations dans lesquelles sa prudence, sa gravité, & son éloquence, se font si fort signalées; j'entens les Procès qu'on fit aux Eglises. Il défendit celle de Caen, & plusieurs autres de la Province, contre les injustes poursuites de l'Evêque de Bayeux. Le Roi aiant publié en 1666 une Déclaration accablante contre ceux de la Religion, toutes les Eglises députèrent à Paris, pour faire de très-humbles Remontrances à Sa Majesté. Les Eglises de Normandie députèrent Mr. du Bosc, qui partit de Caen le 3 de Juillet 1668. Dès qu'il fut arrivé à Paris, les autres Députés le choisirent pour dresser divers Mémoires (d). Le bruit s'étant répandu que le Roi vouloit supprimer quelques Chambres de l'Edit (e), tous les Députés des Provinces coururent chez Mr. de Ruvigni le Député Général, pour lui parler sur une matière si importante. On avoit pour but d'obtenir la permission de se jeter aux pieds de Sa Majesté: on l'obtint, mais de telle sorte qu'il n'y eut que Mr. du Bosc qui fût admis à l'audience. Il harangua le Roi, qui étoit seul dans son cabinet, le 27 de Novembre 1668; & après avoir fini son Discours, il eut la liberté de représenter plusieurs choses. Tout cela lui réussit d'une manière qui fit parler de son éloquence, & de sa prudence, à toute la Cour. Après plusieurs Conférences avec Mr. le Tellier, & plusieurs allées & venues, on obtint au mois d'Avril 1669 quelque chose contre la Déclaration de l'année 1666. Depuis ce tems-là, Mr. du Bosc a fait une infinité de voyages pour les affaires des Eglises, & les a soutenues devant les Ministres d'Etat, & devant les Intendants, avec toute la force & toute l'habileté imaginable (f), jusques à ce qu'il fût réduit lui-même, par un Arrêt du Parlement de Normandie, le 6 de Juin 1685, à ne pouvoir plus exercer son Ministère dans le Roiaume. S'il avoit été possible de fauver l'Eglise Réformée de France par la voie de la Négotiation, il étoit le plus propre à y réussir que l'on eût pu employer (g). Il est certain qu'il a éloigné le mal par ses soins & par sa prudence (h), & qu'il savoit manier ces affaires, avec tant d'adresse & tant d'agrément, qu'elles ne pouvoient tomber en de meilleures mains (i). Il se retira en Hollande; après son interdiction, & y a été Ministre de l'Eglise de Rotterdam, jusques à sa mort arrivée le 2 de Janvier 1692. Il fit une fin fort Chrétienne, & digne de cette vie réglée & tout-à-fait édifiante qu'il mena tous jours (k). Jamais homme ne soutint plus dignement que lui la gravité de son caractère: le corps en cela répondoit à l'ame; car il avoit la mine majestueuse, ce qui ne contribua pas peu à la gloire qu'il s'aquit en matière de prédication: cela est facile à comprendre. Il eut aussi de fort

(A) On employa, . . . pour l'attirer à Charenton, les Lettres des personnes les plus qualifiées de la Religion.] Mr. & Madame de Turenne, Mr. & Madame de la Force, Madame de la Trimouille, & Madame de Rohan, firent écrire, ou écrivirent à Mr. du Bosc de leur propre main, pour le presser d'accepter la vocation de l'Eglise de Paris. Leurs Lettres sont encore dans son cabinet. Celle que Mr. de Turenne lui écrivit proprio pugno est insérée dans la Vie de Mr. du Bosc (1), avec deux fort belles Lettres que Mr. Pellisson écrivit à ce Ministre, qu'il avoit autrefois connu à Montauban.

(B) A son retour à Caen, un Gentilhomme Catholique fit une chose des plus étranges qui se soient vues.] La voici: „ Un „ Gentilhomme de la Religion Romaine, distingué dans „ la Province, dont la vie n'étoit pas fort réglée, mais qui „ faisoit profession ouverte d'aimer les Pasteurs qui avoient „ des talens particuliers, & qui paroissoit sur tout enchanté „ du mérite de Mr. du Bosc, voulant solemniser la fête par „ une débauche, prit deux Cordeliers qu'il connoissoit pour „ être bons Freres, & les fit tant boire, qu'il y en eut un „ qui en mourut sur le champ. Il alla voir Mr. du Bosc „ le lendemain, & lui dit qu'il avoit cru devoir immoler „ un Moine à la joye publique: que le sacrifice auroit été „ plus raisonnable, s'il avoit été d'un Jésuite; mais que „ son offrande ne lui devoit pas déplaire, quoi qu'elle ne „ fût que d'un Cordelier. Cet accident tragique, dont „ il n'étoit que l'occasion innocente, ne laissa pas de trou- „ bler la joye qu'il eut de se revoir dans sa Famille & dans „ son Troupeau. Il la témoigna dans le prénuier Sermon „ qu'il fit, ayant pris pour texte, *Me voici, Seigneur, & les „ enfans que tu m'as donnés* (2).

(C) Son exil lui fit conoitre combien il étoit aimé & considéré.] Mr. de Turenne pria Mr. Boucherat, (qui est au-

jourd'hui Chancelier (3), d'obtenir de l'Intendant de Caen une Lettre qui rendit bon témoignage de Mr. du Bosc à Mr. le Tellier (4). Monsieur le Comte de Roussi, qui possédoit de grands biens aux portes de Châlons, eut la bonté de prendre le soin du logement de Mr. du Bosc, & de toutes les autres choses qui pouvoient aider à adoucir ses ennuis (5). Mr. le Duc de Montausier se chargea de faire conoitre son innocence au Roi. Le témoignage avantageux qu'il lui rendit, joint aux bons offices de Mr. de Turenne, de Mr. de Beringhen premier Ecuier, & de plusieurs autres personnes de qualité de l'une & de l'autre Religion, produisit son effet (6). Mr. de la Vrillière voulut bien lire à Sa Majesté la Lettre qu'il avoit reçue de Mr. du Bosc (7).

(D) Les honnêtetés que lui fit l'Evêque de Châlons ne doivent pas être oubliées.] Je me servirai des propres termes de Mr. le Gendre, Auteur de la Vie de Mr. du Bosc. „ L'E- „ vêque du lieu, de la Maison de Herse Vialart, se fit aussi „ un plaisir de contribuer à sa consolation. Il n'y eut point „ d'honnêtetés qu'il ne reçût de cet excellent Prélat. Il „ n'auroit point mangé à d'autre table, s'il en eût voulu „ croire sa générosité; & il le faisoit deux fois régulièrement „ toutes les semaines. Comme ce Seigneur lui montrait „ un jour sa maison, dont les meubles & les apartemens „ étoient superbes, il lui demanda ce qu'il en pensoit, & „ si cette magnificence lui paroissoit fort Apostolique? Mr. „ du Bosc, qui ne vouloit ni desobliger son bienfaiteur, ni „ démentir son caractère, répondit qu'il avoit deux quali- „ tés dans la ville, qu'il étoit Comte & Evêque de Châ- „ lons, & que sa dignité de Comte lui donnoit des droits „ & des privilèges tout autres que ceux de l'Episcopat; „ qu'il ne voyoit rien dans sa maison qui fût au dessus de „ la magnificence convenable à un Pair de France. Une „ réponse si galante ne déplut pas au Prélat (8).

(3) Ou écrit en 1699.

(4) Vie de Monfr. du Bosc, pag. 31.

(5) Là-même, pag. 36.

(6) Là-même, pag. 38.

(7) Là-même, pag. 41.

(8) Là-même, pag. 36.

(1) Vie de Monfr. du Bosc, pag. 7.

(2) Là-même, pag. 44.

fort grans talens pour présider à un Synode (E), & pour se faire estimer dans le grand monde (F). On lui rendit justice en Hollande: il y fut généralement estimé: les Sectaires mêmes ne purent refuser à la sagesse de sa conduite le respect qu'elle mérita, & ils vénéroient Monfr. du Boic, autant qu'ils méprisoient ces gens violens, qui, par leur humeur turbulente & misanthropique, se rendoient indignes d'avoir l'approbation de ceux de dehors, que l'Ecriture recommande si expressément aux Ministres de Jésus-Christ (I). Il avoit été marié deux fois, & n'a laissé que deux filles (G). Nous parlons de ses Ecrits dans l'une de nos Remarques (H). Le *Menagiana* fait mention de lui d'une maniere qui n'est pas défavantageuse (I).

(I) I. Epître à Timothee, Chap. III, Vers. 7.

(E) *Il avoit de fort grans talens pour présider à un Synode.* Son Historien exprime cela trop heureusement, pour ne pas engager à me servir de ses paroles. Il étoit, dit-il (9), un des Présidens du Synode qui se tint à Rouën en 1663. On y examina des affaires épineuses & difficiles; & il n'y acquit pas moins de gloire, qu'il avoit fait ailleurs. Il est vrai qu'il réussissoit admirablement dans ces Assemblées. La présence & la netteté de son esprit, la force & la solidité de son jugement, y paroissoient avec éclat. Il avoit des vues & des ouvertures surprenantes, qui tiroient souvent les Compagnies des plus grands embarras. Ajoutez à cela qu'il parloit si juste, & savoit donner un tour si facile & si agréable aux choses, qu'il entraînoit ordinairement la Compagnie dans ses sentimens.

(9) Vie de Monfr. du Boic, p. 31.

(F) . . . & pour se faire estimer dans le grand monde. J'ai déjà nommé (10) plusieurs personnes de la première importance, qui eurent pour lui une estime très-particulière. J'ajoute que le Duc de Roquelaure, qui fut complimenté par Mr. du Boic l'an 1674, lors qu'il fut envoie pour commander sur les côtes de Normandie, conçut pour lui une affection qu'il lui témoigna toute sa vie de la maniere la plus obligeante. Mr. & Madame de Schomberg l'aimèrent & l'estimèrent infiniment, & lui donnèrent, quand il sortit du Roiaume, les Lettres de recommandation les plus obligeantes pour divers Officiers & Commandans des places, & des garnisons qui étoient sur sa route (11). Mr. le Comte de Roye se fit un très-grand plaisir de lui apprendre que la Reine de Danemarck lui offroit une douce retraite dans ses Etats, & qu'elle l'y assurait, & d'un Troupeau dont Elle auroit bien voulu elle-même être partie, & d'un établissement avantageux pour sa famille (12). Monsieur le Prince & Madame la Princesse d'Orange lui firent toutes sortes d'honnêtetés à son arrivée en Hollande, & lui ont donné en toutes rencontres des marques de leur estime. Le Texte de cette Remarque sera confirmé par diverses choses que je toucherai ci-dessous (13).

(10) Dans les Remarques (A) & (C).

(11) Vie de Monfr. du Boic, pag. 147.

(12) La même, pag. 144.

(13) Dans la Remarque (H).

(G) *Il a été marié deux fois, & n'a laissé que deux filles.* Il épousa sa première femme en 1650, & la perdit en 1656. Elle lui laissa deux enfans, un fils & une fille. Le fils mourut en 1676, Lieutenant de la Mestre de Camp du Régiment de Schomberg. La fille fut mariée en Normandie à Michel de Neel Ecuier Seigneur de la Bouillonniere, qui se réfugia en Hollande avec sa femme & ses enfans, lors de la révocation de l'Edit de Nantes. Il aimait mieux quitter de grans biens, que d'abjurer sa Religion. Il est mort à Rotterdam, au mois d'Octobre 1697. La seconde femme de Mr. du Boic est encore en vie (14): il l'épousa sur la fin de l'année 1657. La fille, qu'il en a eue, a épousé en Hollande Philippe le Gendre, ci-devant Ministre de Rouën, & présentement de Rotterdam. C'est lui qui a composé la Vie de Mr. du Boic, que je cite tant de fois dans cet Article.

(14) On écrit ceci le 14 de Juin 1699.

(H) *Nous parlons de ses Ecrits dans l'une de nos Remarques.* Ce sont deux Volumes de Sermons, & un Recueil de Pièces diverses, qui a été publié après sa mort. Il avoit publié en France quelques-uns de ces Sermons: le premier de tous fut *Les Larmes de St. Pierre*. Il l'avoit prononcé un jour de jeûne: les Missionnaires y trouvèrent de quoi lui faire un Procès, & il fut que le Duc de Longueville employoit son autorité, pour faire cesser la persécution: il le fit avec embarras, tant parce qu'il en fut sollicité par la Duchesse de la Trimouille, qui étoit cause de l'impression, & qui en faisoit son affaire, que parce qu'il a toujours eu une bienveillance particulière pour l'Auteur (15). Il prêcha sur la doctrine de la Grace en 1661. Les Jésuites prétendirent qu'il avoit imputé à l'Eglise Romaine des sentimens qu'elle n'a point, ce qui l'obligea à faire imprimer son Sermon (16). Quelques années après, il publia deux Sermons, qui eurent pour Titre *La Censure des siédes*. Ces Sermons, & presque tous ceux qui avoient déjà paru, ont été rimprimés en Hollande, accompagnés de plusieurs autres qui n'avoient jamais été im-

(15) Vie de Monfr. du Boic, p. 17.

(16) La même, pag. 31.

primés. Ils font deux Volumes in 8, comme je l'ai déjà dit. Mr. du Boic ne survécut que peu de jours à la publication du dernier tome. Quant au *Recueil de Pièces diverses*, il contient 1, les *Requêtes*, les *Placets*, les *Mémoires*, les *Remarques* qui concernent les Affaires de ceux de la Religion, que Mr. du Boic a gérées à Paris; 2, les *Harangues* qu'il a prononcées, & les *Lettres* qu'il a écrites, & reçues en diverses occasions: la première Harangue est celle qu'il fit (17) à Madame la Duchesse de Longueville, qui en fut charmée (18); 3, plusieurs *Lettres* en forme de Dissertations sur quelques Passages de l'Ecriture & sur quelques matières de Théologie; 4, des *Vers Grecs, Latins, & François*, qu'il composa en divers tems, & quelques autres *Poésies* faites à sa louange. Le public est redevable de ce Recueil au même Mr. le Gendre, qui a composé la belle Vie de ce grand homme. Ces Pièces font voir que Mr. du Boic étoit très-propre aux Affaires, bon Théologien, homme poli, & savant dans les belles Lettres. Il ne faut pas oublier la *Lettre* qu'il écrivit l'an 1660 à Mr. Brevint, Chapelain de Sa Majesté Britannique Charles II. Il y découvre ses sentimens sur l'Episcopat. Une partie de cette Lettre fut insérée dans un Livre composé sur cette matière: les Presbitériens s'en plainquirent. On trouve toute la Lettre dans la Vie de l'Auteur (19). Mr. le Gendre y a joint cette Remarque. „ La joye, que Mr. du Boic témoigne dans cette „ Lettre, du rétablissement du Roi d'Angleterre, montre „ bien qu'il n'étoit point d'autre sentiment que le reste de „ nos Théologiens, qui ont condamné si hautement le „ parricide de Charles I. Il a toujours regardé les Rois „ comme les images vivantes de Dieu sur la terre, que leur „ caractère doit rendre inviolables à leur peuple. Personne „ n'en a jamais parlé avec plus de respect: personne ne „ s'est soumis aux Puissances plus gayement & plus fran- „ chement que lui. Il n'oublioit rien pour inspirer à ses „ brebis l'amour & l'obéissance qui leur est due. Il s'y at- „ tachoit principalement dans les occasions extraordinaires, „ comme il fit à Rouën en 1663, où prêchant en présence „ du Synode sur le premier chapitre de l'Apocalypse, vers. „ 16, il fit un portrait de sa Majesté très Chrétienne tout- „ à-fait propre à affermir ses sujets dans tous leurs devoirs. „ Comme cette Piece est devenue rare, on pourra la faire „ rimprimer pour détruire les calomnies de ceux qui font „ passer les Ministres pour les ennemis de la Royauté (20). „ Une autre chose, qu'il ne faut pas oublier, est qu'en 1665 „ on vit paroître un Sermon (21) imprimé à Paris sous son nom, „ où l'on avoit sourré diverses choses qui regardoient encore la bien- „ heureuse mere du fils de Dieu (22); & qui étoient assez mal dig- „ nées, pour faire de la peine à celui à qui on attribuoit faussement „ la Piece. Mais il poursuivit si vivement l'Imprimeur, que l'on „ ne put avoir de prise sur lui (23).

(17) En 1648.

(18) Vie de Monfr. du Boic, pag. 50.

(19) Pag. 18 & suiv.

(20) La même, pag. 30, 31.

(21) Sur St. Mathieu Chap. I, Vers. 23.

(22) Cela se rapporte aux fausses Plaintes qu'un Jésuite avoit faites depuis peu en pleine chaire, que Mr. du Boic avoit parlé contre l'honneur de la Vierge. Mr. Bockart & Mr. du Boic allèrent trouver l'Intendant, & en sa présence confondirent le Jésuite. Vie de Mr. du Boic, p. 45.

(23) La même, pag. 45.

(24) On écrit ceci le 14 de Juin 1699.

(25) Ces trois Volumes, & les deux précédens, ont été imprimés à Rotterdam, chez Reinier Laers.

(26) *Menagiana*, pag. 260 de la 1^e Edit. de Hollande.

Le public verra bientôt (24) trois Volumes de *Sermons de Mr. du Boic sur les trois premiers chapitres de l'Epître aux Ephesiens* (25), & ils pourront être suivis d'un quatrième sur divers Textes.

(I) *Le Menagiana fait mention de lui d'une maniere . . . ; avantageuse.* „ Dans le tems que j'étois à Caen, j'entendis „ dis prêcher le Ministre du Boic. Je n'ai jamais entendu „ prêcher de Ministre que cette fois-là. Il prêcha fort bien; „ mais il me sembla étrange de voir un Prédicateur en „ Chaire avec un chapeau sur la tête. Montagne a écrit „ qu'il n'y a point de vêtement plus ridicule que le bonnet „ carré de nos Prêtres. Nous y sommes accoutumés (26). „ Mr. Menage ne seroit pas allé au Sermon de Mr. du Boic, si on ne lui eût donné une grande idée du Prédicateur. Ses amis, c'est-à-dire tout ce qu'il y avoit de plus savant & de plus spirituel dans la ville, ne crurent pas qu'ils pussent la lui faire conoître par tous ses beaux endroits, s'ils ne lui faisoient entendre le Prédicateur Huguenot, que les Catholiques mêmes admiroient.

BOSQUET (FRANÇOIS) Evêque de Montpellier, a été un des plus savans Prélats de France, au XVII^e siècle. Il étoit nâtif de Narbonne, & fit ses principales études à Toulouse. Avant que d'entrer dans l'état Ecclésiastique, il avoit exercé de très-belles Charges, celle d'Intendant de Guienne & de Languedoc, celle de Procureur Général au Parlement de Normandie, & celle de Conseiller d'Etat Ordinaire (a). Jean de Plantavit, dont il cultiva soigneusement l'amitié, depuis le tems qu'il avoit été logé avec lui à Toulouse dans le College de Foix, lui résigna son Evêché de Lodeve l'an 1648. Monfr. Bosquet en prit possession au mois de Janvier 1650. Cinq ans après, il devint Evêque de Montpellier, & il le fut jusques à sa mort, qui arriva le 24 de Juin 1676. Il étoit dans sa soixante-troisième année, & il avoit pour Coadjuteur depuis un an Mr. l'Abbé de Pradel son neveu. Il a composé quelques Livres en Latin, qui sont estimés (A). Mr. Moreri, dont j'ai tiré presque tout ce que l'on vient de lire, s'est fort étendu

(a) Journal des Savans du 31 d'Août 1676.

(A) *Il a composé quelques Livres en Latin, qui sont estimés.* Le premier Ouvrage qu'il a donné au public est l'*Abregé de la Jurisprudence*, que Psellus avoit composé en

Vers Grecs pour Michel Ducas son Disciple, dans l'onzième siècle. Ce Poème de Psellus n'avoit jamais été imprimé. Mr. Bosquet ne se contenta pas de le traduire en Latin,